

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017

Convocations adressées le 28 juin 2017

ORDRE DU JOUR

- *Création poste d'Adjoint Technique*
- *Attribution logement Ecole n°1*
- *Travaux fossé chemin de la Grand Place*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-sept et le mercredi cinq juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, Eric MANACH,

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Visa Préfecture le :

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'Adjoint Technique pour 4 heures par semaine pour effectuer le ménage hebdomadaire à l'école, le nettoyage des toilettes sera réalisé 2 fois par semaine. Le Conseil Municipal souhaite des renseignements complémentaires sur la possibilité d'un contrat d'un an et souhaite attendre la décision de l'académie concernant le retour à la semaine de 4 jours ou pas.

ATTRIBUTION LOGEMENT ECOLE N°1

Visa Préfecture le :

Mme Aline GALLY informe le Conseil Municipal que le logement n°1 à l'école a été attribué par la commission logements :

- *Ecole n°1* : *le Conseil Municipal accepte l'attribution du logement à M. Ricardo BARBOSA*

TRAVAUX FOSSE CHEMIN DE LA GRAND PLACE

La Commission des chemins propose au Conseil Municipal de mettre en place des pierres dans le fonds du fossé. Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Commission et le devis de l'Entreprise BARBIER pour un montant de 7 040.- € HT pour le recalibrage du fossé avec des pierres.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

*** City stade: Le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation du gazon synthétique est prévue fin juillet (semaine 30).*

Visa Préfecture le :

*** Avenant n°1 au marché de voirie 2017 : Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 d'un montant de 1 843.53 € HT pour les travaux à la sortie de village côté Ligny le Châtel. De ce fait, le Conseil Municipal décide de modifier le budget principal de la manière suivante : d'ajouter en dépenses d'investissement au compte 2315 (travaux voiries) la somme de 2 300.- € par prélèvement du compte 022 (dépendances imprévues).*

Visa Préfecture le :

*** Travaux de voirie supplémentaires: Le Maire informe le Conseil Municipal des travaux supplémentaires (busage fossé, reprise de bordure, reprise trottoir..) pour un montant de 5 676.-€ HT. Le conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise GCTP. Les travaux devraient se terminer vers le 20 juillet.*

Visa Préfecture le

** **Accessibilité** : Le Maire informe que les travaux devraient commencer à l'automne pour les travaux à l'Eglise, à l'école, à la mairie et à la salle des loisirs.

** **Repas champêtre** : Le repas champêtre du 14 juillet n'aura pas lieu faute d'inscription, seule une dizaine de personnes étant inscrites

** **Maisons fleuries** : Le concours des maisons fleuries est abandonné, des lots n'étaient jamais demandés.

** **Repas des élus** : L'organisation du repas des élus de l'ancien canton de Ligny est entamée et la commission a fixé la date du repas au 13 janvier 2018 à Varennes.

La séance a été levée à 21h40.

Varennes, le 7 juillet 2017

Le Maire,

Maurice MOCQUOT